



Mairie de Combs-la-Ville
Place de l'Hôtel de Ville
B.P. 116 - 77 385 Combs-la-Ville Cedex
Tél. : 01 64 13 16 00
Fax : 01 60 18 06 15

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 2012

Compte-rendu sommaire

L'an deux mil douze, le vingt-et-un mai, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique.

Présents

M. G. GEOFFROY – M. G. ALAPETITE – Mme F. SAVY – M. P. SEDARD – M. JM. GUILBOT – Mme J. FOURGEUX – M. J. DERRE – Mme G. RACKELBOOM – M. C. GHIS – M. C. DELPUECH – Mme C. DECLERCK – M. B. BAILLY – Mme J. BREDAS – Mme C. EYMARD-ANDRY – M. J. PLANTARD – Mme A. NICOLAS – M. D. VIGNEULLE – M. JL. COMBES – Mme M. PALICH – M. F. PERIDON – M. P. SAINSARD – M. R. ZALLIO (à partir du point 7) – Mme MC. BARTHES – Mme C. GAUTHIER – Mme E. BANNIER – Mme MJ. DUNAND.

Absents représentés

Mme MM. SALLES par M. C. DELPUECH – Mme M. LAFFORGUE par M. JM. GUILBOT – Mme M. FLEURY par Mme C. DECLERCK – M. B. DURAND par M. G. ALAPETITE – Mme D. REDSTONE par Mme J. BREDAS – Mme B. AUZANNEAU par Mme MC. BARTHES – M. C. TORRE par Mme C. GAUTHIER – M. R. ZALLIO par M. P. SAINSARD (jusqu'au point 6) – M. F. ANDRE par Mme MJ. DUNAND – M. PT. ESSOUNGOU par M. P. SEDARD.

Absents :

/

Mme Maryse PALICH a été élue secrétaire de séance.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures.

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Les comptes rendus sont approuvés à l'unanimité.

DELEGATION DU MAIRE – ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Voir liste annexée.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- APPROUVE les admissions en non valeur 2012.
- FIXE l'attribution de subventions aux associations locales.
- APPROUVE le rapport d'activité du SAN de Sénart pour 2011.
- ACCEPTE la tarification du séjour d'été 2012 des Animations de quartier.
- ACCEPTE la tarification du mini séjour 2012 organisé par l'E.P.A.
- APPROUVE la modification du taux d'effort applicable en crèche familiale.
- APPROUVE la modification des règlements des crèches et de la halte jeux et autorisation de signature des conventions PSU avec la CAF.
- ADOPTE la convention à passer pour la rétrocession des espaces et ouvrages publics du Parc d'Activités Economiques PARISUD I, IV et V avec l'EPA Sénart, le SAN de Sénart et la commune de Lieusaint.
- APPROUVE la convention d'objectifs 2012 avec la Scène Nationale de Sénart pour le versement de la subvention annuelle.



Guy GEOFFROY
Député Maire



Combs la Ville

Le 21 mai 2012

**Liste des décisions prises par le Maire
dans le cadre de la délégation du Conseil Municipal
(art. L.2122-22 du Code général des Collectivités territoriales)**

Arrêté 2012/09-C

Portant aliénation de biens inscrits à l'inventaire de la commune.